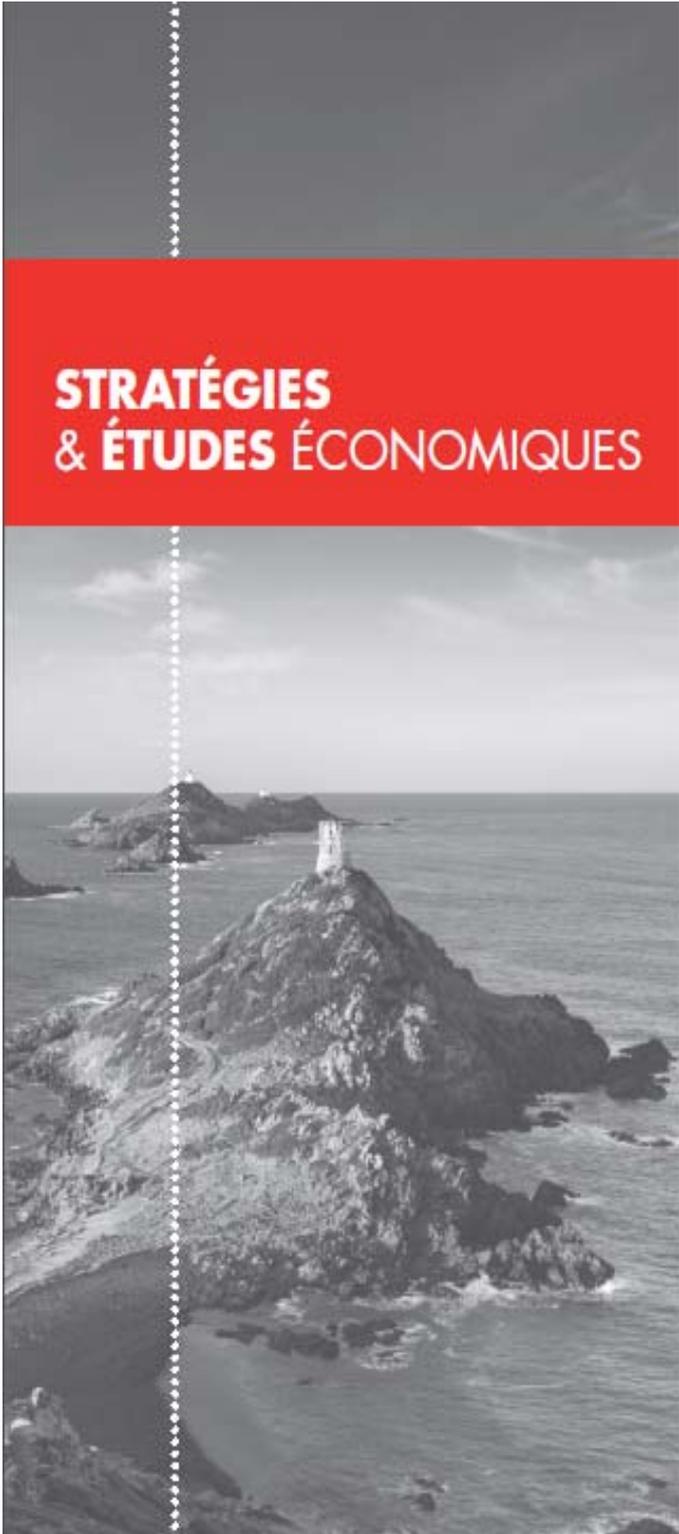


LA LETTRE ÉCO

SAMEDI 1^{ER} JUILLET 2017

The cover of the magazine 'Stratégies & Études Économiques' is shown. It features a black and white photograph of a rugged coastline with a lighthouse on a rocky island. A red horizontal band across the middle contains the title 'STRATÉGIES & ÉTUDES ÉCONOMIQUES' in white, uppercase letters. A vertical dotted line runs down the center of the cover.

STRATÉGIES & ÉTUDES ÉCONOMIQUES

SOMMAIRE DE LA LETTRE ECO N°238

Le Coin des Épargnants

- Le tableau économique et financier
- Petite crispation sur les taux des dettes publiques
- Changement d'air sur les marchés
- Le taux du Livret A à 1 % au 1^{er} août ?

C'est déjà hier

- Le moral des Français au plus haut
- La consommation des ménages en plein boom
- Chômage, un mois de mai sans saveur
- Des reprises d'emploi plus solides qu'il n'y paraît

Le Coin de la Conjoncture

- Quand le bâtiment va, tout va, enfin presque !
- Les États-Unis peuvent-ils longtemps faire mentir les statistiques ?
- Dépenses publiques, stop ou encore

Le Coin des Tendances

- Quand les Français déménagent !
- 2050, une France post-baby-boomer
- La croissance verte se fait attendre

Le Coin du Graphique

- La France, une puissance jeune en Europe

Le Coin de l'Agenda économique et financier

Le Coin des Statistiques

LE COIN DES ÉPARGNANTS

LE TABLEAU ECONOMIQUE ET FINANCIER

	RESULTATS 30 JUIN 2017	ÉVOLUTION SUR 5 JOURS	RESULTATS 31 DECEMBRE 2016
CAC 40	5 120,68	2,76 %	4 862,31
Dow Jones	21 349,63	-0,21 %	19 762,60
Nasdaq	6 140,42	-1,99 %	5 383,12
Dax Allemand	12 325,12	-3,21 %	11 481,06
Footsie	7 312,72	-1,50 %	7 142,83
Euro Stoxx 50	3 441,88	-2,87 %	3 290,52
Nikkei 225	20 033,43	-0,49 %	19 114,37
Taux de l'OAT France à 10 ans (18 heures)	0,816 %	+0,207 pt	0,687 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures)	0,466 %	-0,211 pt	0,208 %
Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)	2,279 %	+0,126 pt	2,454 %
Cours de l'euro / dollars (18 heures)	1,1410	+1,93 %	1,0540
Cours de l'once d'or en dollars (18 heures)	1 242,300	-1,13 %	1 154,570
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures)	48,150	+5,52 %	56,620

Petite crispation sur les taux des dettes publiques

Avec la fin des rachats d'achats d'actifs par la Banque centrale européenne prévue pour la fin d'année ainsi que la possible décision de la banque centrale d'Angleterre de durcir sa politique monétaire, une tension sur les taux des obligations d'État est réapparue cette semaine. La hausse inattendue de l'inflation en Allemagne au mois de juin (1,6 %) a conforté ces craintes.

Le taux de l'OAT à 10 ans a dépassé 0,8 % et le taux allemand a presque doublé en une semaine.

Avec la proximité croissante des élections législatives allemandes, la pression sur la BCE pour un éventuel durcissement de sa politique monétaire risque d'augmenter.

Changement d'air sur les marchés

Après des mois de hausse, juin s'est conclu par une diminution des principaux indices. Les marchés actions ont connu une forte augmentation en début d'année et notamment, en France, en avril après les résultats de l'élection du 1^{er} tour de l'élection présidentielle. Les indices « actions » ont stagné durant les trois premières semaines du mois de juin avant d'entamer un repli.

Les incertitudes monétaires et l'attente d'une réelle confirmation de l'amélioration conjoncturelle expliquent ce renversement de tendance. Les programmes de plus-values à réaliser avant la fin du 1^{er} semestre peuvent avoir un lien avec ce mouvement général. La chute du pétrole, en juin, a également conduit les investisseurs à se dégager du secteur pétrolier et du secteur bancaire.

CAC 40 au 30 décembre 2016	4 862,31
CAC au 30 juin	5 120,68
Évolution en juin	-3,97 %
Évolution depuis le 1 ^{er} janvier	+5,31 %
DAXX au 30 décembre 2016	11 481,06
DAXX au 30 juin	12 325,12
Évolution en juin	-2,41 %
Évolution depuis le 1 ^{er} janvier	+7,35 %
Footsie au 30 décembre 2016	7 142,83
Footsie au 30 juin	7 312,72
Évolution en juin	-3,11 %
Évolution depuis le 1 ^{er} janvier	+2,38 %
Euro Stoxx 50 au 30 décembre 2016	3 230,68
Euro Stoxx au 30 juin	3 441,88
Évolution en juin	-3,83 %
Évolution depuis le 1 ^{er} janvier	+ 4,60 %
Dow Jones au 30 décembre 2016	19 762,60
Dow Jones au 30 juin	21 349,63
Évolution en juin	+1,28 %
Évolution depuis le 1 ^{er} janvier	+8,03 %
Nasdaq au 30 décembre 2016	5 383,12
Nasdaq au 30 juin	6 140,42
Évolution en juin	-1,12 %
Évolution depuis le 1 ^{er} janvier	+14,07 %
Nikkei au 30 décembre 2016	19 114,37
Nikkei au 30 juin	20 033,43
Évolution en juin	+1,78 %
Évolution depuis le 1 ^{er} janvier	+4,81 %

Le taux du Livret A à 1 % en juin ?

Au cours du mois de juillet, le Gouvernement devra décider s'il actualise ou pas le taux du Livret A. Pour cela, il devra prendre en compte la nouvelle formule de calcul du taux du Livret A instituée par l'ancien Ministre de l'Économie, Michel Sapin, et qui doit s'appliquer pour la première fois le 1er août 2017.

Par rapport à la formule précédente, les indices, taux d'inflation et taux des marchés monétaires utilisés dans la formule sont lissés sur 6 mois afin de prévenir toute variation brutale, à la hausse ou à la baisse, du taux du livret A.

Dans la nouvelle formule, la majoration de 0,25 point de pourcentage par rapport à l'inflation est suspendue quand l'écart entre l'inflation et les taux monétaires est supérieur ou égal à 0,25 point de pourcentage, ce qui est le cas actuellement.

Le taux moyen d'inflation annuel de ces six derniers mois dépasse 0,8 % ce qui devrait entraîner une majoration de 0,25 point du taux du Livret A qui repasserait ainsi à 1 %.

Une augmentation du taux du Livret A serait un geste vis-à-vis des épargnants mais serait en contradiction avec la volonté du Gouvernement de réorienter l'épargne vers les placements à risque et de favoriser la demande. Le relèvement du taux du Livret A serait pénalisant pour la Caisse des dépôts, pour les banques et pour le logement social. A plusieurs reprises, La Banque centrale européenne a demandé à la France d'abaisser les taux de son épargne réglementée qui sont au-dessus des taux du marché. Entre la formule, les intérêts des épargnants et ceux de l'économie, le Gouvernement devra réaliser un difficile arbitrage.

Par ailleurs, la baisse de l'inflation enregistrée au mois de juin pourrait le conforter dans l'idée du statu quo. En effet, sur un an, les prix à la consommation n'ont augmenté, en juin, que de 0,7 % (après +0,8 % en mai), selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois par l'INSEE. Cette légère baisse de l'inflation sur un an s'explique par le ralentissement des prix de l'énergie.

C'EST DÉJÀ HIER

Le moral des Français au plus haut

En cette fin de premier semestre, un petit vent d'euphorie collective souffle en France. L'optimisme des Français est en très forte hausse. Ainsi, l'indice de confiance des ménages au mois de juin calculé par l'INSEE a effacé 10 ans de crise en atteignant un niveau inconnu depuis juin 2007. En un mois, l'indicateur a progressé de 5 points (après +2 points en mai) et atteint 108. Il se situe ainsi nettement au-dessus de sa moyenne de longue période (100).

Cette remontée s'inscrit dans le climat post-présidentiel. Une telle hausse n'est pas spécifique à 2017, elle avait été également enregistrée lors des précédentes élections.

Indicateur synthétique de confiance des ménages



En juin, les ménages considèrent tout à la fois que leur situation financière passée s'est améliorée et que celle à venir devrait progresser. Les soldes correspondant gagnent respectivement 5 points et 2 points. Ces deux soldes sont également à leur plus haut niveau depuis l'été 2007 et sont au-dessus de leur niveau de moyenne période.

Après une baisse en mai, la proportion de ménages estimant qu'il est opportun de faire des achats importants augmente très fortement en juin avec un gain de 11 points. Cet indice retrouve son niveau de février 2017, nettement au-dessus de sa moyenne de longue période.

En juin, le solde d'opinion des ménages sur leur capacité d'épargne future s'améliore de 3 points et redevient positif pour la première fois depuis avril 2015. L'opinion des ménages sur leur capacité d'épargne actuelle est inchangée. Ces deux soldes se situent au-dessus de leur moyenne de long terme.

La part de ménages estimant qu'il est opportun d'épargner est presque inchangée : le solde correspondant gagne 1 point mais demeure nettement inférieur à sa moyenne de longue période.

Soldes d'opinion sur la situation financière personnelle et le niveau de vie en France



En juin, le solde d'opinion des ménages sur le niveau de vie futur en France est en net progrès, + 15 points (après +7 points en mai). Il retrouve un niveau inédit depuis mai 2007. Le solde d'opinion des ménages sur le niveau de vie passé en France s'améliore de nouveau (+5 points après +6 points), à son plus haut niveau depuis début 2003. Les deux soldes excèdent un peu plus leur moyenne de longue période.

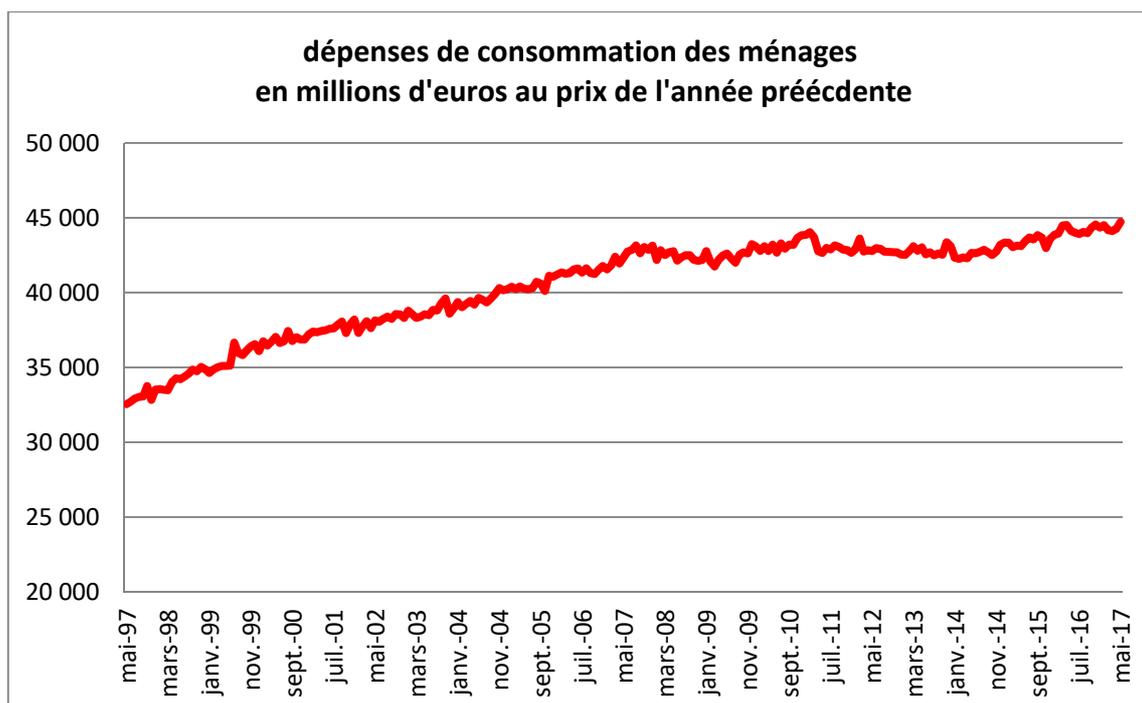
Les craintes des ménages au sujet du chômage diminuent de nouveau en juin, pour le troisième mois consécutif. Le solde correspondant recule de 9 points et se situe à son plus bas niveau depuis début 2008, bien au-dessous de sa moyenne de long terme.

En juin, les ménages sont moins nombreux à estimer que les prix augmenteront au cours des douze prochains mois : le solde correspondant baisse de 5 points, et s'éloigne de sa moyenne de longue période.

Les ménages sont aussi nombreux qu'en mai à estimer que les prix ont augmenté au cours des douze derniers mois ; le solde correspondant reste bien en deçà de son niveau moyen de long terme.

La consommation des ménages en plein boom

Après un premier trimestre décevant, sur fond de hausse de prix, la consommation semble se reprendre au cours du deuxième trimestre. En effet, après une augmentation de 0,4 % en avril, les dépenses de consommation des ménages en biens ont progressé, de 1,0 % en volume au mois de mai. Les achats de vêtements et d'automobiles rebondissent nettement. En revanche, les dépenses en énergie et en produits alimentaires ralentissent. Ce bon résultat est à mettre en parallèle avec le niveau de confiance de ces derniers mois. Par ailleurs, la stabilisation et la baisse des prix du pétrole conduisent à redonner un petit gain de pouvoir d'achat.



- Source : Insee

Chômage, un mois de mai sans saveur

Avec les créations d'emploi enregistrées depuis un an (plus de 200 000), une décrue du nombre de demandeurs d'emploi était attendue, mais le lien entre ces deux données n'est pas aussi simple qu'il y paraît. Ainsi, fin mai 2017, la France métropolitaine comptait 3 494 100 personnes inscrites à Pôle Emploi en catégorie A. 2 066 700 personnes sont inscrites en ayant une activité réduite (catégories B, C). Le total atteint 5 560 800 personnes. Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 0,6 % en mai (+22 300). Sur trois mois, la hausse est de 0,9 %. En revanche, sur un an, une baisse de 0,8 % est enregistrée. Pour les catégories A, B et C, la hausse est de 0,5 % en un mois, de 0,8 % sur trois mois et de 2,3 % sur un an.

En France (y compris les départements et régions d'outre-mer), le nombre de demandeurs d'emploi s'élève à 3 750 900 pour la catégorie A. Sur trois mois, il augmente de 0,8 % (+0,6 % sur un mois et -0,7 % sur un an). Pour les catégories A, B, C, ce nombre s'établit à 5 864 000. Sur trois mois, il augmente de 0,8 % (+0,5 % sur un mois et +2,3 % sur un an).

Cette augmentation du chômage au mois de mai s'explique par la diminution du nombre de chômeurs en formation ou en maladie, baisse de 1 % ainsi que par celle du nombre de demandeurs d'emploi en contrats aidés (- 0,5 %). Les mesures prises par l'ancien gouvernement afin de passer la période électorale s'épuisent et conduisent à un phénomène de ressaut. Près de 1,8 million de personnes bénéficient d'un emploi aidé ou sont couvertes par un dispositif de formation pour les demandeurs d'emploi. A fin mars, ces dernières étaient 276 000.

Preuve que le marché du travail est plus dynamique, la durée du chômage a diminué de 10 jours en France métropolitaine au mois de mai (13 jours pour l'ensemble de la France). Sur un an, la baisse est de respectivement de 16 et 17 jours. La durée moyenne est de 298 jours en France métropolitaine (300 jours ensemble de la France).

L'amélioration de la situation économique a pour conséquence de réduire les licenciements économiques, mais conduit également des personnes d'âge actif qui s'étaient détournées du marché du travail durant la crise à se réinscrire à Pôle Emploi. Toujours en raison d'une augmentation des créations d'emploi, le nombre de personnes démissionnant pour retrouver un autre emploi augmente. Par ailleurs, les reprises d'emploi progressent de près de 3 %.

Le nombre de demandeurs d'emploi seniors continue de progresser fortement. En un an, la hausse pour les plus de 50 ans est de 3,3 %. En revanche, la proportion de jeunes de moins de 25 ans baisse de 6,1 % toujours sur un an. Les entreprises se délestent de salariés âgés quand celles qui embauchent privilégient les jeunes.

Le nouveau gouvernement risque d'être incité à prendre des mesures afin de lisser les sorties des contrats aidés et des dispositifs de formation. Il pourrait néanmoins accepter le fardeau de cette hausse conjoncturelle en l'imputant aux prédécesseurs. Compte tenu de l'amélioration de la croissance et des créations d'emploi, une baisse du chômage devrait intervenir dans les prochains mois.

Des reprises d'emploi plus solides qu'il n'y paraît

En décembre 2016, 555 000 demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) sont sortis de ces catégories, qu'ils soient restés inscrits sur les listes de Pôle emploi (en catégorie D ou E) ou non. Cela correspond à 10 % des effectifs inscrits en tant demandeurs d'emploi dans les catégories A, B et C. Parmi eux, 39,9 % ont repris un emploi. Ce ratio est en baisse de 1,3 point en un an.

En décembre dernier, le taux de sortie pour reprise d'emploi par rapport au nombre total de demandeurs d'emploi est donc de 3,9 % pour les hommes et de 3,4 % pour les femmes. Sur un an, il est en hausse sensible pour les hommes (+0,4 point), plus modérée pour les femmes (+0,2 point). 65,3 % des personnes de cette catégorie ont accédé à un emploi durable (CDI, autre contrat de 6 mois ou plus, mise à son compte) et 84,4 % étaient encore en emploi trois mois après leur sortie.

Le taux de sortie du chômage pour reprise d'emploi dépend fortement de l'âge ; les jeunes s'en sortant mieux que les seniors. Au mois de décembre dernier, il était de 6,5 % pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, de 3,8 % pour les 25-49 ans et de seulement 1,6 % pour les 50 ans ou plus. Sur un an, le taux s'est amélioré de +0,7 point et est resté stable pour les seniors. Ce taux de sortie est également fonction de la durée du chômage. Toujours en décembre, il s'élève à 2,4 % pour ceux qui sont au chômage depuis plus d'un an et à 4,7 % pour ceux inscrits depuis moins d'un an. Parmi les demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C en décembre pour reprendre un emploi, 65,3 % ont accédé à un emploi durable. Sur un an, le poids des CDI progresse de 1,7 point. Les contrats en intérim augmentent de leur côté de 2 %. 75,4 % des emplois occupés par les sortants de décembre sont à temps plein

L'année 2016 a été marquée par la montée en puissance du plan « 500 000 formations supplémentaires » lancé par le Président François Hollande. De ce fait, de nombreux demandeurs d'emploi bénéficiant d'une formation n'ont plus été comptabilisés comme demandeurs d'emploi dans les catégories A, B et C. Ainsi, en décembre dernier, cela a concerné 20,1 % des sorties. Cette proportion n'a jamais été aussi élevée depuis juin 2002.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

Quand le bâtiment va, tout va, enfin presque !

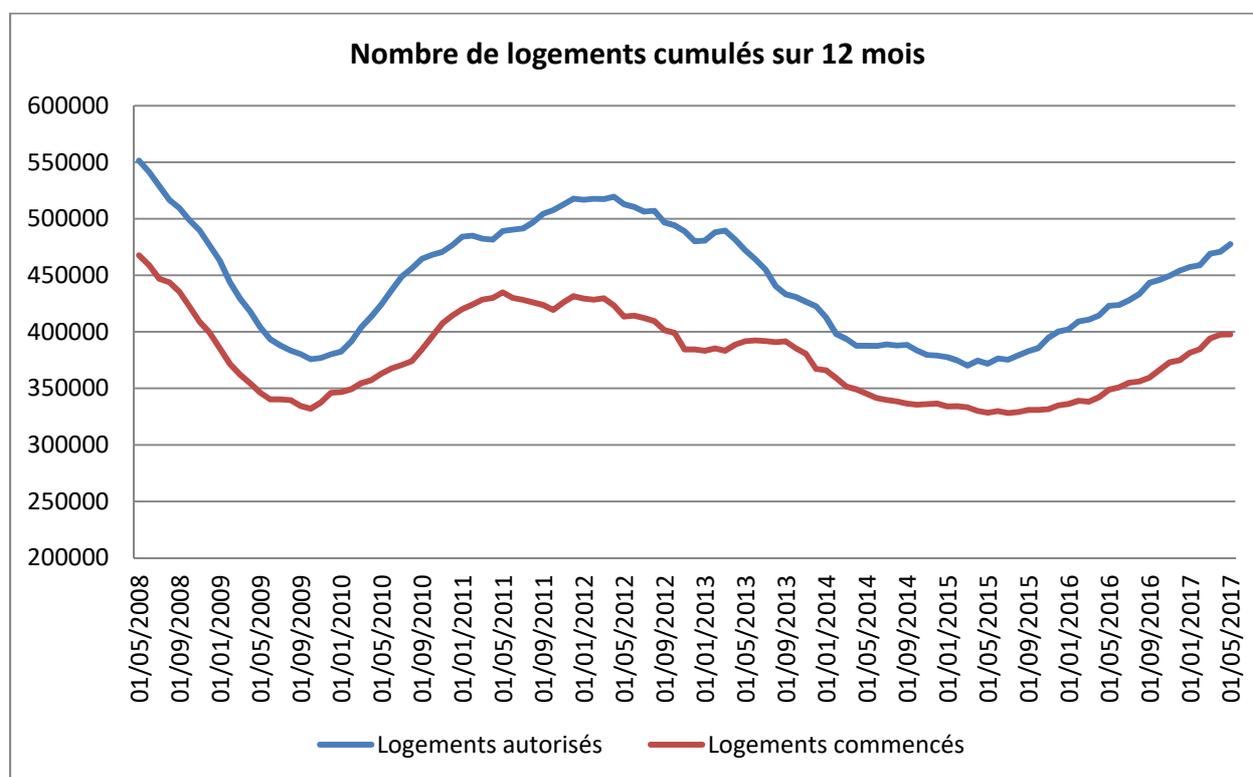
Depuis le début de l'année, l'investissement des ménages dans l'immobilier est en forte hausse. Au premier trimestre 2017, les ménages ont accru leurs dépenses d'investissement de 1 %, soit la septième hausse trimestrielle consécutive. Sur l'ensemble de l'année, l'INSEE prévoit une augmentation de 3,7 % après +2,4 % en 2016.

Ce regain d'intérêt pour la pierre est attisé par les faibles taux d'intérêt et par la crainte, exagérée de leur remontée. La baisse des rendements des fonds euros de l'assurance-vie a pu inciter quelques épargnants à investir dans l'immobilier même si sa rentabilité nette est faible voire très faible. L'espoir de plus-values constitue sans nul doute une des raisons de l'engouement dans la pierre. Le succès du dispositif fiscal en faveur de l'immobilier locatif, dit Pinel, contribue à la croissance de l'activité dans la construction.

En un an, de juin 2016 à mai 2017, 477 600 logements ont été autorisés à la construction (en données brutes cumulées sur douze mois), soit une augmentation de 12,9 % par rapport au cumul des douze mois précédents. Sur la même période, 397 700 logements ont été mis en chantier, soit une progression de 14,0 %.

De mars à mai 2017, les autorisations de logements à la construction en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables ont fortement progressé par rapport aux trois mois précédents (+ 7,3 % après - 1,1 %) : elles sont portées par les logements collectifs, y compris en résidence (+ 11,4 % après - 5,9 %) quand les autorisations de logements individuels ralentissent à + 1,4 % après + 6,6 %.

Sur les trois derniers mois, les mises en chantier progressent plus lentement avec un gain de + 0,7 %. Elles restent bien orientées dans l'individuel (+ 2,7 % après + 4,8 %), mais se replient légèrement dans le collectif (y compris en résidence) : - 0,6 % après une hausse de 2,4 %.



Source : ministère du développement durable

La forte demande de biens immobiliers profite en premier lieu à Paris et aux grandes métropoles comme Bordeaux, Rennes ou Nantes. Au premier trimestre 2017, selon le réseau d'agents immobiliers Century 21, le prix du mètre carré à Paris a atteint 8 942 euros en moyenne, soit 7,7 % de plus qu'au premier trimestre 2016, ce qui constitue un nouveau record. Sur l'ensemble de la France, la hausse n'a été que de 1,5 % sur un an, avec un prix du mètre carré qui s'élève à 2 532 euros. Dans les grandes métropoles, les augmentations se situent entre 4 et 8 %. La capitale est désormais deux fois plus chère que Lyon qui se situe au deuxième rang. Entre 2009 et aujourd'hui, les prix parisiens auraient augmenté de 45 %, contre 9 % seulement en moyenne nationale. Le marché de l'immobilier est de plus en plus segmenté en quatre blocs. Dans le premier se situent Paris et quelques villes de la petite couronne ainsi que des agglomérations très huppées

de bord de mer. Les prix obéissent à des considérations de placement et ont une dimension internationale. Dans le deuxième bloc, se trouvent les métropoles en forte expansion comme Lyon ou Bordeaux. Le troisième bloc est constitué de villes de taille moyenne non touristiques ainsi que des agglomérations en difficulté économique ou démographique. Les prix de l'immobilier peuvent être soit stables soit en baisse en fonction de la situation économique. C'est le cas de Mulhouse ou Limoges. Enfin le quatrième bloc comprend les communes rurales et les villes de moins de 40 000 habitants éloignées ou à la périphérie des grandes agglomérations et non touristiques. Les prix y sont en, règle générale, orientés à la baisse.

Les notaires évaluent que plus de 880 000 ventes de maisons et d'appartements pourraient être réalisées cette année, soit une hausse de 30 % qu'en 2014. De ce fait, il n'est pas surprenant que les encours de crédit, hors renégociation, ait augmenté de 8 % en un an. Les autorités monétaires commencent à alerter sur les dangers de cette frénésie immobilière. Une hausse trop rapide des prix qui est déconnectée de l'évolution des revenus et des loyers peut déboucher sur un ajustement rapide et violent.

Les États-Unis peuvent-ils longtemps faire mentir les statistiques ?

La situation de l'économie américaine, en cette fin de premier semestre, est difficile à décrypter. Plusieurs indicateurs soulignent qu'elle ~~l'économie américaine~~ est loin d'un haut de cycle. Même si les prix sont en hausse, le marché de l'immobilier n'a pas encore complètement digéré la crise de 2008. Le nombre de logements neufs mis en vente reste très en-deçà de son niveau d'avant crise. Les salaires et les prix malgré la situation de plein emploi ne progressent que faiblement. Les taux monétaires restent en territoire négatif ; la courbe des taux est relativement pentue. Le taux d'activité demeure faible, de nombreux Américains étant encore découragés de chercher du travail.

La croissance n'a pas réellement rebondi ces dernières années ; elle n'a pas permis de compenser le manque à gagner lié à la crise. Le retard de croissance est évalué à près de 6 points de PIB.

Mais, d'autres signes semblent prouver que les États-Unis, après plus de six ans de croissance, se rapprochent voire auraient déjà franchi un point de retournement de croissance. Le taux de chômage est de 4,3 %. Les entreprises souffrent d'une érosion de leurs marges et, en contrepartie, l'endettement des entreprises est en forte hausse. Le crédit à la consommation atteint des sommets en raison d'une forte augmentation des achats d'automobile. Néanmoins, la dette des ménages, hors logement, représente moins de 20 % du passif financier du secteur privé, soit un taux modeste au regard des errements passés. La dette étudiante constitue également une menace même si elle ne doit pas être exagérée. Entre les premiers trimestres de 2010 et de 2017, l'encours de prêts s'est accru de 338 % contribuant pour 66 % à la croissance du crédit à la consommation. Le risque financier est réduit car ce sont des structures fédérales plutôt bien notées qui sont à l'origine de ces prêts.

L'économie américaine est devenue dépendante de la production de pétrole et de gaz de schiste. Cette dépendance pourrait masquer les évolutions de fond de l'activité. Depuis 2010, trois secteurs générant à eux seuls la moitié des dépenses en capital fixe des entreprises ont largement eu recours aux marchés : l'énergie (exploration et production d'hydrocarbures non conventionnels), les services de distribution et les

infrastructures. L'augmentation des prix du baril de pétrole au cours du premier trimestre a eu un effet positif sur l'investissement. En revanche, la rechute de ces dernières semaines pourrait avoir un effet inverse même s'il apparaît que le seuil de rentabilité des gisements de pétrole de schiste s'est abaissé nettement en-deçà de 60 dollars le baril.

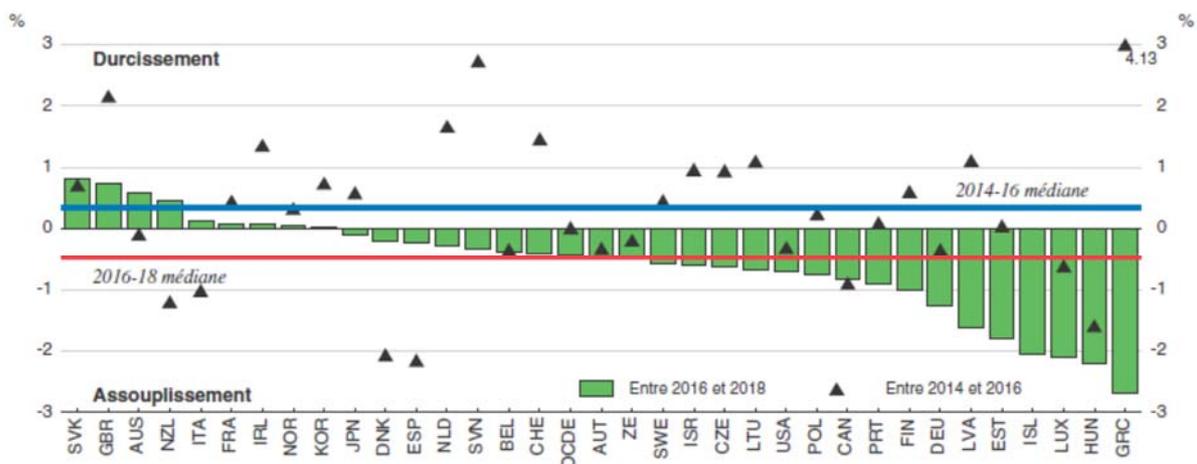
La hausse des taux d'intérêt, combinée au maintien d'un faible prix du pétrole, pourrait modifier les anticipations des acteurs économiques qui prendraient d'avantage en compte les signaux de fin de cycle.

Dépenses publiques, stop ou encore

La Cour des Comptes a souligné dans son audit des finances publiques que la France doit réaliser de nouveaux efforts pour maîtriser son déficit et espérer réduire le niveau de sa dette publique qui atteint plus de 97 % du PIB. Dans ses dernières perspectives économiques, l'OCDE souligne que depuis le pic de dépenses publiques en 2008/2010 pour endiguer la crise financière, les pays occidentaux ont, pour la quasi-totalité d'entre eux, mis en œuvre des politiques d'assainissement budgétaire. L'organisation internationale mentionne que depuis deux ans un assouplissement de ces politiques est en cours sauf au Royaume-Uni, en Italie et en France où un léger durcissement est en cours.

Si le principe d'une réduction du déficit public s'impose pour éviter des effets d'éviction au niveau du financement de la sphère privée et pour éviter une augmentation à terme des prélèvements obligatoires ainsi qu'une forte dépendance aux capitaux extérieurs, la nature de cette réduction n'est pas sans incidence sur la croissance potentielle des différents États.

L'orientation de la politique budgétaire devrait s'assouplir dans de nombreux pays de l'OCDE Variation du solde primaire sous-jacent, en pourcentage du PIB potentiel

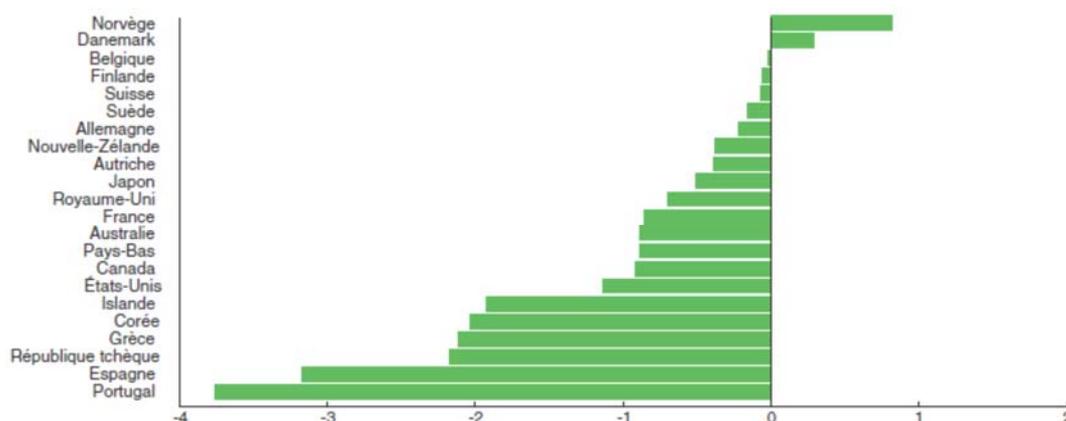


Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 101 ; et calculs de l'OCDE.

La quasi-totalité des États de l'OCDE, à l'exception de la Norvège et du Danemark, ont réduit leurs investissements publics dans le cadre de leur programme d'assainissement des finances publiques. Les dépenses en faveur des infrastructures et de l'éducation ont

été reportées ou annulées. L'OCDE demande, de ce fait, une reprise ciblée de l'investissement afin d'éviter des goulots d'étranglement au sein de plusieurs États.

Évolution du rapport investissements public-PIB en 2016 par rapport au pic enregistré en 2008-10, en pourcentage du PIB



Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 101 ; et calculs de l'OCDE.

L'Europe qui a mené une politique budgétaire récessive de 2012 à 2015 doit faire face à un retard en ce qui concerne tant dans l'entretien des équipements publics que dans leur modernisation ou leur remplacement. Les différents États de l'Union sont ainsi en retrait en ce qui concerne le déploiement du très haut débit sur l'ensemble de leur territoire par rapport à des pays comme la Corée du Sud ou même certaines parties du territoire américain. L'écart pour le digital entre l'Europe et les États-Unis serait de quatre ans. La suppression de ce décalage pourrait se traduire par un surcroît de croissance dans les prochaines années.

LE COIN DES TENDANCES

Quand les Français déménagent !

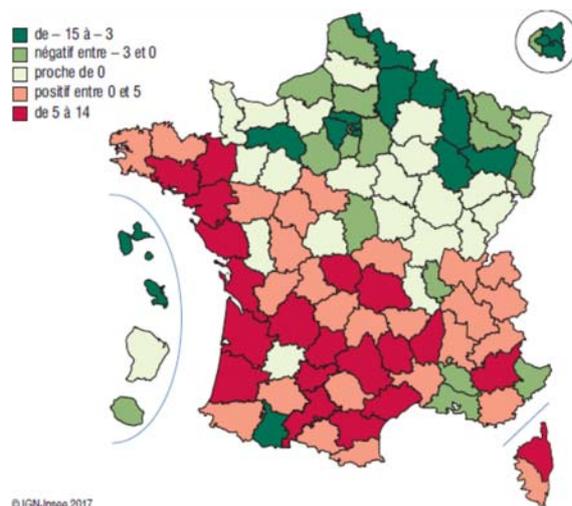
Les Français privilégient de plus en plus les régions littorales. Les migrations concernent les actifs, essentiellement les ménages dont les membres sont âgés de 35 à 45 ans et les seniors. Les villes comme Nantes, Montpellier, Ajaccio voire Bordeaux profitent de ces mouvements de population. La densité le long des côtes augmente ce qui n'est pas sans poser des problèmes d'environnement, d'infrastructures et de services. Ces migrations qui sont en cours depuis le milieu des années 70 et qui se sont accélérées depuis vingt ans contribuent à redessiner la répartition démographique de notre pays.

Les Français de plus en plus mobiles

L'étude des déménagements en 2014 démontre les évolutions en cours. Ainsi, durant cette année-là, 7,3 millions de personnes ont changé de logement, soit 12 % de la population. Ces dernières années, ce taux a tendance à s'accroître. Plusieurs facteurs contribuent à cette évolution : l'accès au travail, l'augmentation du nombre des étudiants, les migrations des retraités, les divorces et les recompositions des familles.

Les mobilités résidentielles à l'intérieur d'un même département restent les plus nombreuses en représentant 74 % de l'ensemble des mobilités. Quand les personnes changent de département de résidence, dans la majorité des cas (56 %) elles s'installent dans une autre région.

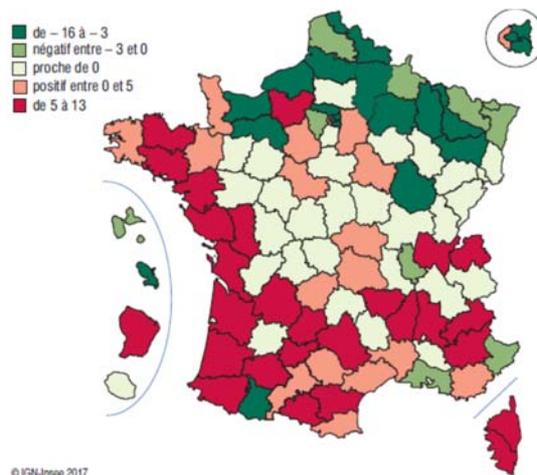
Les migrations interdépartementales de l'ensemble de la population



Les jeunes et les actifs, les premiers concernés par les migrations

Certaines catégories de populations sont surreprésentées dans ces migrations interdépartementales. Les étudiants, qui représentent 17 % des nouveaux arrivants or ils ne représentent que 3 % dans la population totale. De leur côté, les actifs représentent 58 % des nouveaux arrivants (leur poids étant de 48 % dans la population totale), quand les retraités sont à l'origine de 9 % des migrations (leur poids étant de 22 % dans la population totale). En revanche, pour ces derniers, une hausse des déménagements est enregistrée depuis quelques années. Contrairement à une idée reçue, les changements de domicile ou de logement obéissent avant tout à des critères d'ordre personnel. Les migrations pour raison professionnelle sont majoritaires en ce qui concerne les mobilités de longue distance (changement de département ou de région).

Les migrations interdépartementales des actifs



Tous vers l'Ouest et le Sud

Depuis 1990, cette géographie a peu évolué : l'attractivité des départements du littoral méditerranéen et de la façade atlantique se confirme, avec des taux de migration positifs très élevés sur toute la période. Inversement, depuis 1990, les départements du Nord et de l'Est présentent des soldes migratoires négatifs.

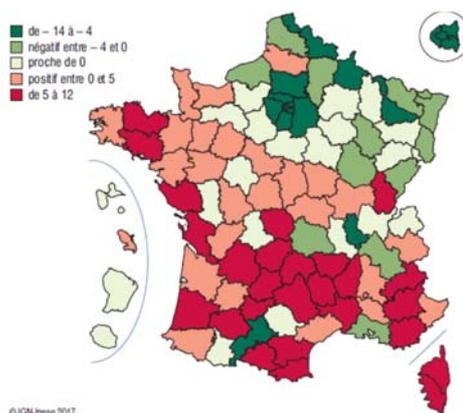
Les migrations interdépartementales s'effectuent donc du Nord et de l'Est vers l'Ouest et le Sud. Néanmoins, quelques départements de régions d'accueil enregistrent plus de départs que d'arrivées comme dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, les Alpes-Maritimes et les Hautes-Pyrénées. Les difficultés économiques et l'absence de liaison rapide avec une métropole expliquent ces cas particuliers.

Les départements du Nord affichent des soldes négatifs tant pour les actifs que pour les retraités. En Île-de-France, en revanche, certains départements comme les Hauts-de-Seine et la Seine-et-Marne, connaissent des soldes migratoires positifs pour les actifs mais négatifs pour les retraités. Paris, en raison des prix enregistre une diminution du nombre d'actifs. La capitale se caractérise par des flux d'entrées et de sorties très importants. Le taux d'entrée est de 53 pour 1000 actifs présents contre une moyenne de 33 pour l'ensemble des départements français. Les cadres sont surreprésentés dans les entrées parisiennes, 30 % des entrants contre une moyenne de 12 % pour l'ensemble de la France. De nombreux jeunes actifs diplômés s'installent à Paris intramuros avant de déménager en banlieue.

Les retraités, cap au Sud et à l'Ouest

Si les retraités choisissent sans hésitation le Sud et l'Ouest, il y a quelques exceptions. Le département de la Somme attire les retraités malgré son positionnement nordique. Ce département profite de la qualité du cadre de vie et de la proximité de Lille et de Paris. Il bénéficie de l'arrivée de natifs qui ont travaillé au sein des grandes agglomérations voisines ainsi que de retraités ne disposant pas de moyens suffisants pour migrer vers le littoral ou optant pour un logement en milieu rural dans une région à climat très tempéré. Le département du Jura enregistre également l'arrivée de nombreux retraités qui fuient les centres urbains avoisinant. Dans le Sud, la Haute-Garonne est désertée par les retraités qui partent de Toulouse au profit des départements se situant à proximité. Marseille comme d'autres grandes métropoles connaît un exode de retraités.

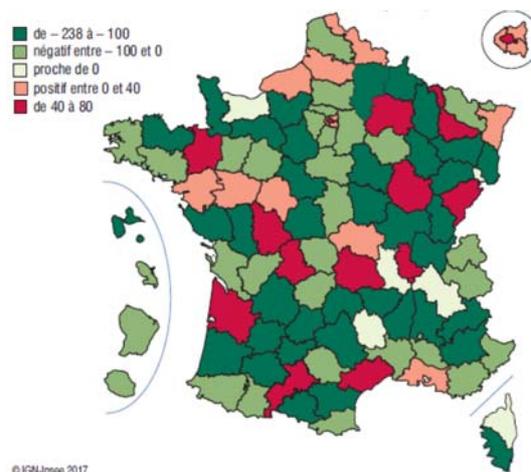
Les migrations interdépartementales des retraités



Les étudiants se concentrent au sein des grandes agglomérations

Compte tenu de la concentration des établissements d'enseignement supérieur au sein des grands centres urbains, les étudiants sont amenés à effectuer des migrations après l'obtention du baccalauréat. En 2013, 310 000 étudiants se sont installés dans un nouveau département, que ce soit à l'occasion de leur entrée dans l'enseignement supérieur ou en cours d'études, soit 13 % des étudiants en France. Parmi ces départements d'accueil, 36 hébergent 80 % de ces étudiants. Cette mobilité interdépartementale présente un maximum pour les étudiants de 18 ans (19 % d'entre eux changent de résidence au moment de l'entrée dans l'enseignement supérieur). Après cet âge, la propension à changer de département est plus faible et fluctue entre 10 % et 14 %. Sans surprise, l'Île-de-France (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Paris), la Meurthe-et-Moselle avec Nancy, le Rhône avec Lyon, la Gironde avec Bordeaux ou la Haute-Garonne avec Toulouse. Parmi les autres grands pôles universitaires attirant des étudiants des autres départements figurent également Rennes, Dijon, Grenoble, Reims, Poitiers et Tours. En revanche, Rouen, Caen ou Orléans, du fait de la proximité de Paris, n'enregistrent pas de flux net d'entrées d'étudiants. Le Sud de la France, à l'exception de Montpellier ne dispose pas de pôles d'enseignement supérieur rayonnant au-delà des limites départementales. Les Bouches du Rhône, disposent de la deuxième ville française dégageant un flux positif mais de faible ampleur.

Les migrations interdépartementales des étudiants



2050, une France post-baby-boomer

En prenant en compte les évolutions de ces vingt dernières années, l'INSEE a établi des projections démographiques à 30 ans en retenant dans son scénario un solde migratoire avec l'étranger de + 70 000 personnes par an, une fécondité stable 1,9 et des gains d'espérance de vie constant. À l'échelle nationale, l'espérance de vie des femmes et des hommes atteindrait respectivement 90,3 ans et 86,8 ans en 2050, contre 85,0 ans et 78,7 ans en 2013.

La Corse en tête

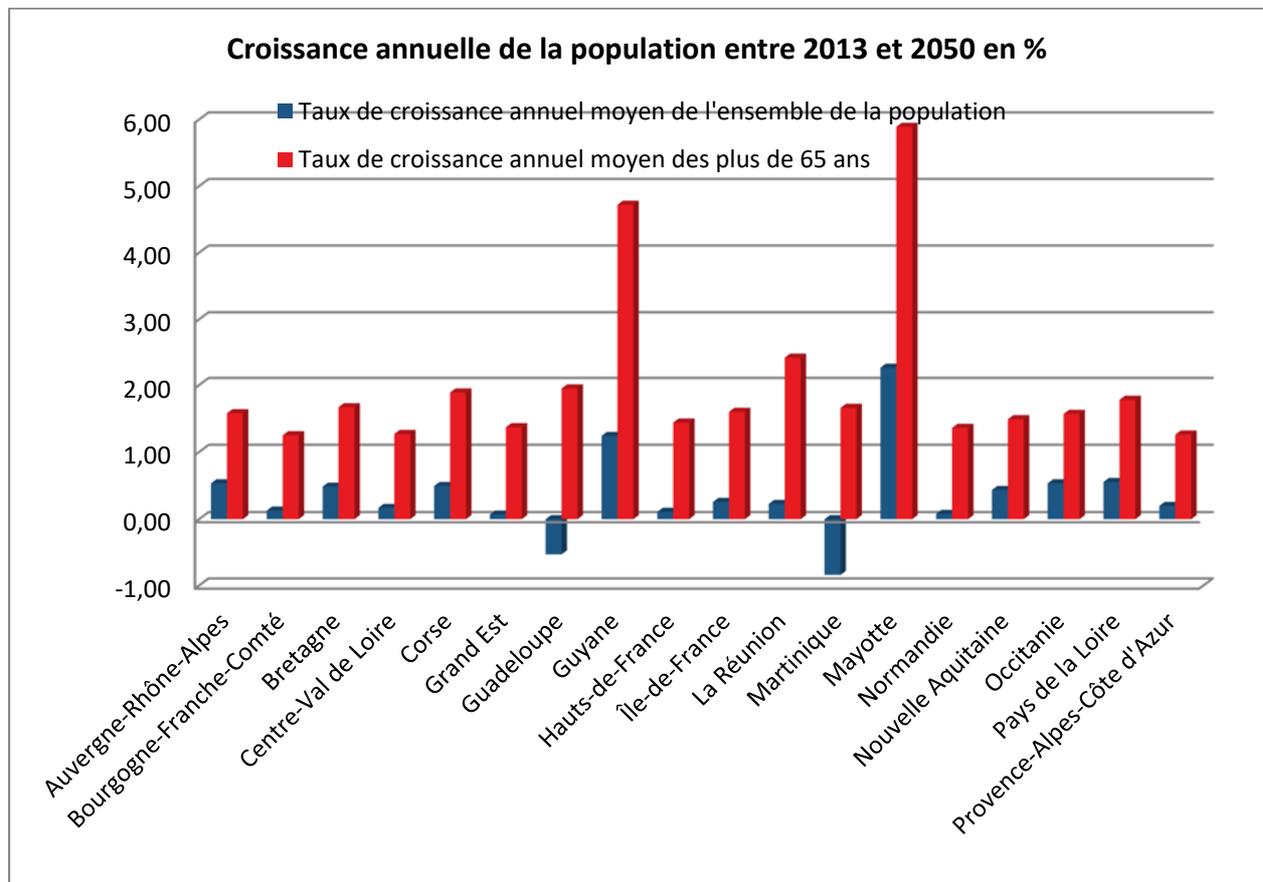
En retenant ces hypothèses, en 2050, la France compterait, selon une étude de l'INSEE, 74,0 millions d'habitants, soit 8,2 millions de plus qu'en 2013. D'ici 2050, toutes les

régions devraient enregistrer une progression de leur population mais avec des écarts importants. Le nombre d'habitants progressera le plus faiblement en Normandie et dans le Grand Est, moins de 0,1 % par an en moyenne de 2013 à 2050, contre 0,3 % pour l'ensemble de la France. Dans ces deux régions, la population se stabiliserait, puis baisserait à partir de 2040.

Dans certaines régions, en particulier à l'ouest et au sud du pays, la croissance serait au contraire plus soutenue que la moyenne nationale. Entre 2013 et 2050, elle serait d'au moins 0,5 % par an en Corse, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et dans les Pays de la Loire.

La forte progression de la population en Corse n'est pas sans conséquence politique par crainte d'une perte d'identité. Les migrations vers l'Île de Beauté concernent tant des Corses d'origine qui sont allés étudier et travailler sur le continent que d'halogènes décidant de s'y installer pour leur retraite ou pour y travailler.

En 2050, le classement des régions selon la population pourrait être modifié : la Bretagne pourrait dépasser la Normandie quand l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine auraient plus d'habitants que les Hauts-de-France. En revanche, pour les deux premières régions conforteraient leur position. L'Île-de-France devrait compter 13,2 millions d'habitants (12,0 millions en 2013) et la région Auvergne-Rhône-Alpes 9,5 millions (7,8 millions en 2013). L'évolution démographique serait nettement plus contrastée dans les départements d'outre-mer (DOM). En Guyane et à Mayotte, la croissance serait élevée, soutenue par la fécondité. En revanche, en Guadeloupe et en Martinique, la population baisserait fortement, tandis que La Réunion serait dans une situation intermédiaire.



D'ici 2050, le solde naturel, (différence entre naissances et décès) deviendrait négatif pour la très grande majorité des régions françaises. Seules quatre régions conserveraient un solde positif : les Pays de la Loire et en Auvergne-Rhône-Alpes, en Île-de-France et dans les Hauts-de-France

En Corse et, dans une moindre mesure, en Nouvelle-Aquitaine, en Bretagne et en Occitanie, l'excédent migratoire serait important et compenserait largement le solde naturel déficitaire.

Plus de 20 millions de plus de 65 ans en 2050

Au 1^{er} janvier 2050, la France compterait plus de 20 millions de personnes de 65 ans ou plus, soit 8,6 millions de plus qu'en 2013. Cette population senior augmenterait nettement plus que l'ensemble de la population : + 1,5 % en moyenne par an entre 2013 et 2050, contre + 0,3 %.

Les régions les plus concernées par le vieillissement sont la Corse, les Pays de la Loire, la Bretagne, l'Occitanie, l'Auvergne-Rhône-Alpes, l'Île-de-France et les DOM. Cette forte hausse des seniors concernerait également les régions où la population augmenterait peu comme le Grand Est et la Normandie (+ 1,4 % par an en moyenne).

La progression du nombre de seniors serait moins importante en Bourgogne-Franche-Comté, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans le Centre-Val de Loire (entre + 1,2 % et + 1,3 % par an).

Ce vieillissement généralisé est la conséquence de la montée en âge des générations du baby-boom. L'accroissement sera particulièrement rapide de 2017 à 2030, le pic de naissances ayant été atteint en 1964. La hausse de la population des seniors passerait progressivement de + 2,5 % en moyenne annuelle entre 2013 et 2020 à + 0,6 % entre 2040 et 2050.

Si l'Île-de-France accueille de nombreux étudiants et jeunes actifs, son solde migratoire est négatif pour les plus de 65 ans. Beaucoup de seniors quittent la région pour d'autres régions ou pour l'étranger. Entre 2013 et 2050, les mouvements migratoires conduiraient l'Île-de-France à perdre, en moyenne, 23 200 seniors chaque année. Le déficit migratoire des seniors resterait également important dans les Hauts-de-France, le Grand Est et en Auvergne-Rhône-Alpes. À l'inverse, deux régions littorales profiteraient de cette migration des seniors : la Bretagne et la Corse. Ainsi, la Bretagne accueillerait en moyenne près de 2 300 seniors en plus par an *via* les migrations. Les régions Occitanie, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine seraient dans une configuration analogue, avec un excédent relatif toutefois moins élevé.

La marche inexorable du vieillissement diffère selon les départements

En France, la proportion de seniors atteindrait 27,2 % en 2050, soit une hausse de 9,7 points par rapport à 2013. Les régions qui « vieilliraient » le plus, au sens de cette proportion, ne sont pas nécessairement celles où le nombre de seniors croîtrait le plus fortement. En effet, la proportion de seniors reste stable quand le reste de la population augmente au même rythme. Ainsi, l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Occitanie seraient caractérisées par un moindre vieillissement alors même que la hausse de la

population des seniors serait soutenue. La proportion de seniors augmenterait moins qu'à l'échelle nationale : de + 8,1 points en Auvergne-Rhône-Alpes à + 9,2 points en Occitanie. À l'opposé, les régions Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est et Normandie connaîtraient un vieillissement plus prononcé qu'ailleurs. La part de seniors augmenterait de plus de 10 points à l'horizon 2050. Ce vieillissement plus important s'expliquerait par une baisse du reste de la population quand bien même la hausse de la population des seniors serait parmi les plus faibles du pays. Enfin, en Bretagne, dans les Pays de la Loire et, de manière encore plus marquée, en Corse, le vieillissement plus élevé que la moyenne serait dû à une augmentation de la population des seniors particulièrement soutenue.

Au sein des seniors, les plus 75 ans, un segment en forte croissance

La France compterait 12,1 millions de personnes âgées de 75 ans ou plus en 2050, soit 16,4 % de la population, contre 9,0 % en 2013. Quelle que soit la région, la hausse serait plus soutenue que pour les personnes de 65 ans ou plus. Elle pourrait dépasser 2 % par an en Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France, Bretagne, dans les Pays de la Loire et en Corse. Dans le Centre-Val de Loire et en Bourgogne-Franche-Comté, où la hausse serait la moins prononcée, elle atteindrait 1,7 % par an. En 2050, la proportion de personnes âgées de 75 ans ou plus serait supérieure à 18,0 % dans la moitié des régions métropolitaines, avec un maximum de 21,5 % en Corse.

Les 20–64 ans représenteraient seulement un habitant sur deux en 2050

En France, le nombre de personnes de 20 à 64 ans, soit l'essentiel de la population en âge d'être active, baisserait de 588 000 personnes entre 2013 et 2050. À cet horizon, elles représenteraient seulement la moitié de la population, soit une diminution de 7,3 points par rapport à 2013. Les régions où cette population baisserait correspondent globalement aux régions les moins dynamiques démographiquement. En particulier, le recul serait assez fort dans le Grand Est et en Normandie. Même dans les régions où la population d'âge actif augmenterait, le poids relatif de cette population baisserait en raison de la forte hausse du nombre de seniors.

Une relative stabilité du nombre de jeunes de moins de 20 ans

En 2050, la France compterait seulement 265 000 jeunes de plus qu'en 2013. Les moins de 20 ans représenteraient alors 22,3 % de la population, soit 2,3 points de moins qu'en 2013. Cette baisse concernerait toutes les régions. Comme pour les 20–64 ans, les régions à croissance lente comme les Hauts-de-France, le Grand Est ou la Normandie seraient les plus concernées par la baisse de la part des jeunes, inversement aux régions plus dynamiques démographiquement comme les Pays de la Loire, l'Occitanie ou l'Auvergne-Rhône-Alpes.

En raison de ces écarts entre les différentes tranches d'âge, le rapport entre population âgée et population jeune progresserait fortement d'ici à 2050. À l'échelle nationale, il s'établirait en 2050 à 122 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans. En 2013, ce ratio était de 71 seniors pour 100 jeunes. Outre la Guadeloupe et la Martinique, le ratio seniors/jeunes s'accroîtrait particulièrement dans certaines régions métropolitaines, en particulier en Corse et, dans une moindre mesure, en Bretagne, régions où la population des seniors augmenterait fortement. La hausse du ratio serait

également soutenue en Normandie, du fait de la forte baisse de la population jeune. À l'inverse, le ratio augmenterait nettement moins qu'ailleurs en Île-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes. Pour cette dernière, cette moindre hausse reposerait sur un accroissement important de la population jeune. Quelle que soit la région, la hausse du ratio serait surtout marquée jusqu'au début des années 2030. Elle serait moins prononcée au-delà, compte tenu de la fin progressive des effets du baby-boom.

Le vieillissement de la population dans les DOM

L'évolution démographique à venir serait très différente d'un DOM à l'autre. La croissance de la population serait particulièrement vigoureuse en Guyane et à Mayotte, portée par le solde naturel. Ces deux territoires ont une fécondité très élevée : plus de 3,5 enfants par femme contre 2,0 en métropole. Les habitants y sont, de ce fait, particulièrement jeunes. La Guyane compte par exemple 43 % de jeunes de moins de 20 ans en 2013, contre moins de 5 % de seniors de 65 ans ou plus (respectivement 24,4 % et 17,7 % en France métropolitaine). En dépit d'un fort accroissement de la population senior dans les années à venir, la population demeurerait bien plus jeune qu'en France métropolitaine. Ainsi, en 2050, la Guyane et Mayotte compteraient respectivement 45 et 20 seniors pour 100 jeunes (respectivement 122 seniors pour 100 jeunes en métropole).

En Guadeloupe et en Martinique, la population baisserait d'ici à 2050. Dans ces deux régions, le déficit migratoire serait important. Par ailleurs, le solde naturel deviendrait, comme dans la plupart des régions métropolitaines, négatif dans les années à venir. Le vieillissement de la population serait en outre très nettement accentué sur ces deux territoires, du fait à la fois d'une baisse marquée de la population de moins de 65 ans et d'une hausse conséquente de la population des seniors. Quand la Guadeloupe et la Martinique comptent, en 2013, 54 et 66 seniors pour 100 jeunes, ces proportions passeraient respectivement à 197 et 251 en 2050.

Enfin, la Réunion serait dans une situation intermédiaire : la croissance démographique serait faible à l'horizon 2050 ; le solde naturel, relativement dynamique, serait atténué par un déficit migratoire. Le vieillissement serait moins prononcé qu'en Guadeloupe et en Martinique. La Réunion compterait ainsi 82 seniors pour 100 jeunes en 2050 contre 29 en 2013.

La croissance verte se fait attendre

Dans le cadre de son rapport 2017 sur la croissance verte, l'OCDE a étudié les progrès des différents pays membres en matière de développement durable en retenant un grand nombre d'indicateurs qui concernent tous les secteurs d'activité et émissions de polluants ou de CO₂ ainsi que la recherche. Selon ce rapport, depuis 1990, tous les pays de l'OCDE et du G20 ont accru leur productivité globale corrigée de l'environnement (qui mesure la productivité économique en tenant compte des pressions telles que la pollution et l'utilisation des ressources naturelles). Le Danemark, l'Estonie, le Royaume-Uni, l'Italie et la République slovaque sont les pays ayant réalisé le plus de progrès en la matière depuis 2000. L'OCDE souligne que la productivité environnementale est modeste et demeure insuffisante pour respecter les objectifs fixés par les accords de Paris de 2015.

La productivité du carbone (PIB par unité de CO₂ émis) s'améliore, la moitié des 35 pays membres de l'OCDE « découplant » leurs émissions et leur croissance, ce qui signifie

que leurs émissions n'augmentent plus parallèlement à leur expansion économique. Ce sont la Suisse et la Suède qui affichent la productivité du carbone la plus élevée, et la République slovaque, la Lettonie et la Pologne ont toutes trois réduit leurs émissions de CO₂ alors que leur PIB grimait. Le bilan est plus nuancé lorsque les flux commerciaux sont pris en considération et si les émissions sont envisagées du point de vue de la consommation finale. La plupart des pays de l'OCDE sont importateurs nets d'émissions de CO₂, de sorte que, si l'on comptabilise le CO₂ émis aux stades de la production des biens et services à l'étranger, seuls 12 pays de l'OCDE ont décollé leurs émissions et leur PIB.

Le rapport montre qu'aucun des pays étudiés n'obtient des résultats satisfaisants dans toutes les dimensions de la croissance verte et que la plupart d'entre eux n'ont pas encore complètement rompu le lien entre croissance économique, d'une part, et consommation d'énergie fossile et émissions polluantes, d'autre part. Les avancées sont souvent insuffisantes pour préserver le capital naturel ou atténuer la pression exercée sur les écosystèmes et les services fournis par le milieu naturel, comme l'épuration de l'eau et la régulation du climat.

Pour obtenir 1 000 USD de PIB, les pays de l'OCDE consomment en moyenne environ 420 kg de matières non énergétiques et 111 kg d'énergie (en équivalent pétrole), et émettent à peu près 260 kg de CO₂.

Sur les 46 pays étudiés, c'est en Islande, au Costa Rica et en Suède que les énergies renouvelables occupent la plus grande place dans le mix énergétique. La proportion moyenne des énergies renouvelables est plus élevée dans les grands pays émergents, (14.8 %) que dans les pays de l'OCDE (9.6 %), mais elle a chuté dans les premiers depuis 1990, quand elle augmente dans les seconds.

La Chine et les États-Unis demeurent les deux pays qui extraient le plus de matières premières non énergétiques, suivis de l'Inde et du Brésil (surtout de la biomasse), puis de l'Afrique du Sud et du Canada (principalement des métaux). L'extraction de matières a augmenté de plus de 200 % depuis 1980, en grande partie du fait du développement massif de l'exploitation des minéraux non métalliques. La productivité matérielle la plus élevée est obtenue par les Pays-Bas, le Royaume-Uni et le Japon.

Les zones urbaines grandissent rapidement, y compris dans certains pays déjà très urbanisés, et, dans l'ensemble de la zone de l'OCDE, les zones bâties croissent plus vite que la population. La superficie occupée par les bâtiments a gagné 30 % depuis 1990. Globalement, une surface égale à celle du Royaume-Uni a été bâtie depuis cette date. Empiéter sur les terres pour construire diminue la superficie agricole, appauvrit la biodiversité et a des effets négatifs sur le cycle de l'eau.

La pollution de l'air se maintient à un niveau dangereusement élevé. Moins d'un pays membre de l'OCDE sur trois respecte les valeurs guides de l'OMS concernant les concentrations de particules fines, et le niveau de pollution déjà élevé en Chine et en Inde est en train d'empirer.

Au début des années 2000, une poussée de l'innovation et des technologies vertes a stimulé la productivité et la croissance, mais depuis 2011, l'activité inventive a ralenti dans tous les grands domaines technologiques liés à l'environnement. Environ 90 % des

technologies vertes ont leur origine dans les pays de l'OCDE, mais les contributions de la Chine et de l'Inde augmentent vite.

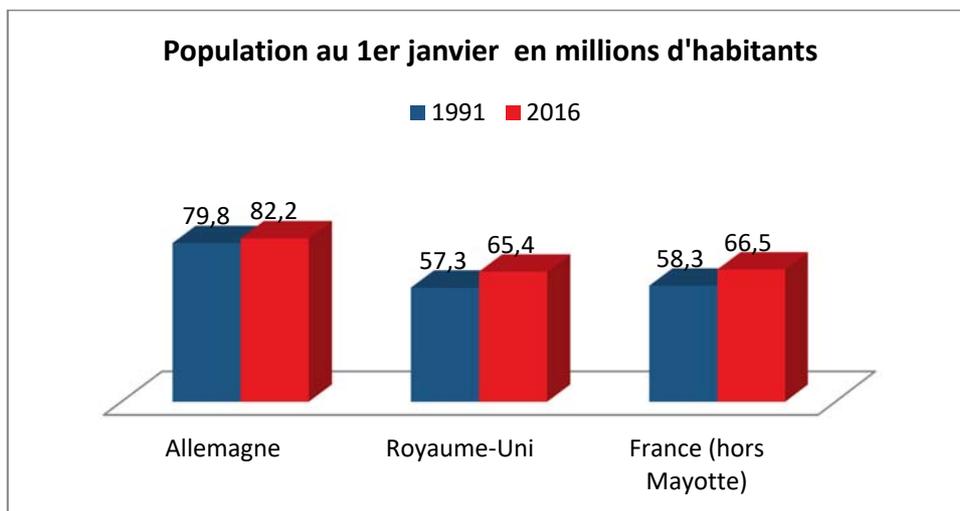
Les pays recourent davantage aux taxes liées à l'environnement, mais la contribution de celles-ci aux recettes fiscales totales diminue depuis 1995. Elles ont rapporté 5.2 % des recettes fiscales dans les pays de l'OCDE, soit beaucoup moins que les impôts sur le travail.

LE COIN DES GRAPHIQUES

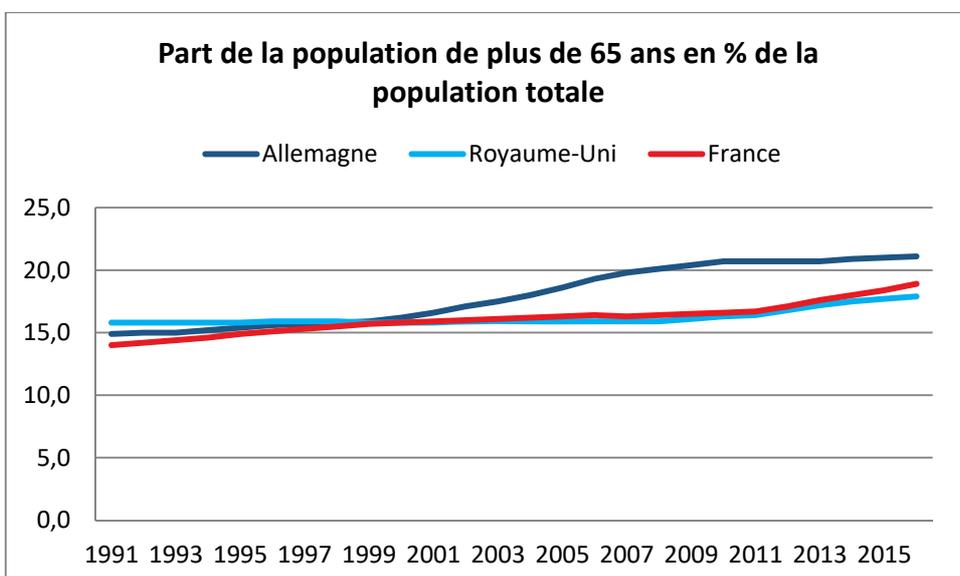
La France, une puissance jeune en Europe

La France qui a été longtemps la troisième puissance démographique de l'Union européenne a repris la deuxième place au Royaume-Uni avant même que ce pays n'en soit plus membre. Le doublement du Royaume-Uni et la réduction de l'écart avec l'Allemagne est imputable à un solde naturel plus élevé en raison d'un taux de fécondité supérieur. Le taux de fécondité était, en 2016, de 1,5 enfant pour mille femmes en Allemagne, de 1,8 au Royaume-Uni et de 1,9 en France (source Eurostat).

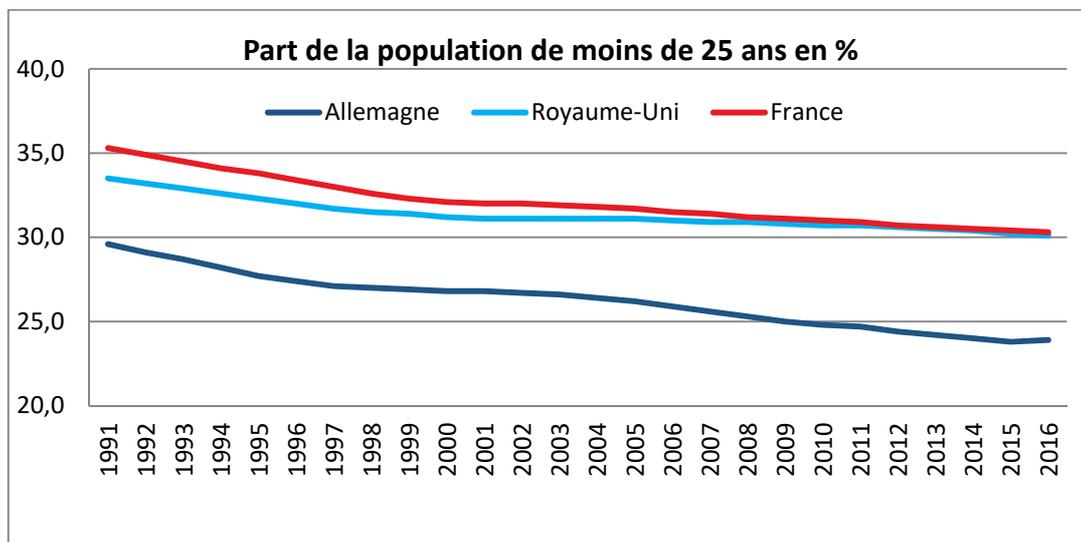
La France ayant connu un baby-boom plus important et plus long que ses voisins proches. Les générations sont plus larges que celles de nos partenaires et engendrent donc un nombre plus élevé d'enfants. Ce décalage, avec le vieillissement, s'estompe progressivement. Le solde migratoire jouait favorablement pour la France jusque dans les années 2000 mais est depuis inférieur à celui de l'Allemagne ou du Royaume-Uni.



Sources : INSEE et Eurostat



Sources : INSEE et Eurostat



Sources INSEE et Eurostat

LE COIN DE L'AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Samedi 1^{er} juillet

En **France**, il faudra suivre **la publication des immatriculations de voiture** pour le mois de juin.

Dimanche 2 juillet

Au **Japon**, il faudra suivre **la publication des indices Tankan manufacturier et non manufacturier du 2^e trimestre**.

Lundi 3 juillet

L'**indice PMI manufacturier** sera rendu public pour **le Japon, la Chine, l'Espagne, l'Italie, la Grèce, la France, l'Allemagne, l'Union européenne, le Royaume-Uni et les États-Unis** pour le mois de juin.

En **Espagne**, **la variation du chômage** pour le mois de juin sera connue.

En **Italie**, il faudra suivre **les résultats de l'emploi** de mai.

Pour **l'Union européenne**, sera communiqué **le taux de chômage** de mai.

Aux **États-Unis**, il faudra suivre **les dépenses de construction** du mois de mai et **les ventes totales de véhicules** du mois de juin.

Mardi 4 juillet

Journée de l'indépendance aux États-Unis

Au **Royaume-Uni**, sera communiqué **le PMI construction**.

Pour **l'Union européenne**, sera connu **l'indice des prix à la production** du mois de mai.

Mercredi 5 juillet

L'**indice PMI des services** sera publié pour **le Japon, la Chine, l'Espagne, l'Italie, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Union européenne et les États-Unis**.

La **BCE** se réunit mais **la politique monétaire** n'est pas à l'ordre du jour.

L'**indice PMI composite** sera rendu public pour **la France, l'Allemagne, l'Union européenne et les États-Unis**.

Au **Royaume-Uni**, **les ventes au détail** du mois de mai seront publiées.

Aux **États-Unis**, il faudra regarder **les commandes d'usine** du mois de mai et **l'indice d'optimisme économique** du mois de juillet.

Au **Japon**, seront communiqués **les investissements étrangers en actions japonaises**.

Jeudi 6 juillet

En **Allemagne**, sera publié **le résultat des commandes d'usine** de mai.

En **France**, seront communiqués **les résultats de la balance commerciale** du mois de mai.

En **Grèce**, sera connu **le taux de chômage** du mois d'avril.

Aux **États-Unis**, seront publiés **les résultats de la balance commerciale** du mois de mai.

Vendredi 7 juillet

En **Allemagne**, il faudra suivre **la production industrielle** du mois de mai.

En **France**, seront communiqués **les résultats de l'exécution du budget** du mois de mai.

En **Italie**, sera connu **le résultat des ventes de détail** du mois de mai.

Au **Royaume-Uni**, **la production industrielle et la balance commerciale** du mois de mai seront publiées.

Aux **États-Unis**, seront attendus **les résultats de l'emploi** du mois de juin, **le taux de participation au marché du travail, le taux de chômage et le revenu horaire**.

LE COIN DES STATISTIQUES

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone euro	Royaume Uni
PIB <i>Mds d'euros</i> <i>2016</i>	2 225	3 134	1 671	1 115	10 741	2 356
Croissance du PIB sur un an en % <i>(mars 2017)</i>	0,8	1,8	1,0	3,0	1,7	2,1
Inflation en % - avril 2017	1,4	2,0	2,0	2,6	1,9	2,7
Taux de chômage en % - avril 2017	9,5	3,9	11,1	17,8	9,3	4,4
Dépenses publiques en % du PIB 2016	56,5	44,3	49,4	42,7	47,9	42,3
Solde public en % du PIB 2016	-3,3	+0,6	-2,3	-4,7	-1,7	-3,4
Dette publique en % du PIB 2016	96,4	68,2	132,8	99,7	91,5	84,8
Balance des paiements courants en % du PIB mars 2017	-1,2	8,4	2,5	2,1	3,4	-4,4
Échanges de biens en % du PIB – fév. 2017	-2,5	7,9	2,9	-1,8	2,4	-8,4
Parts de marché à l'exportation en % 2017	3,0	8,0	2,7	1,7	25,3	2,4
variation depuis 1999 en %	-49,5	-20,8	-39,7	-17,1	-26,7	-52,5

Sources : Eurostat – Insee

La Lettre Économique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Guez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

CONTACT

Lorello Eco Data

7, rue Falguière • 75015 Paris

Tél.: 01 76 60 85 39 • 06 03 84 70 36

phcrevel@lorello.fr • www.lorello.fr

ABONNEMENT

JE M'ABONNE À LA LETTRE ECO DE LORELLO ECODATA POUR UN AN

Conditions tarifaires

- Un lecteur** : 1000 euros TTC les 52 numéros
- De 2 à 10 lecteurs** : 1 500 euros TTC les 52 numéros

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECO DATA

Virement bancaire : LORELLO ECO DATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 BIC : BNPAFRPPNIC

Adresse de facturation

Nom -----

-

Prénom -----

-

Fonction: -----

-

Organisme: -----

-

Adresse: -----

--

Code Postal -----Ville -----

--

Tél.: -----

E-mail:-----

-